



- CHARTE DU PLO NATATION -

**La pratique de la natation artistique exige rigueur et concentration.
Chacun y participe à son niveau pour un objectif commun de plaisir et de réussite.**

LA NAGEUSE / LE NAGEUR :

- Respecte : les règles de la natation artistique, le règlement intérieur du club, les équipes adverses (nageuses/nageurs, éducateurs, dirigeants, supporters etc...) et fait preuve de fairplay.
- Est assidu(e) et ponctuel(le) aux entraînements, aux manifestations et compétitions, prévient en cas d'absence.
- Sérieuse/sérieux, enthousiaste, elle/il participe pleinement à l'entraînement, sans bavardage inutile et applique les consignes.
- Est solidaire du club, de son équipe et de ses coéquipier(e)s.
- Accepte les faiblesses, les différences et les points forts de ses coéquipier(e)s tout en les encourageants.
- S'engage à ne pas avoir de débordements verbaux.
- Participe à la propreté des vestiaires, du bassin et au rangement du matériel.
- Utilise les formules de politesse, bonjour, bonsoir...
- Respecte l'entraîneur, les dirigeants et les bénévoles.
- Respecte le choix de l'entraîneur pour la constitution de l'équipe.
- Adopte un comportement sérieux lors des déplacements en compétitions.

LES PARENTS DE LA NAGEUSE / DU NAGEUR :

- Facilitent la pratique de leur(s) enfant(s).
- Acceptent les difficultés et les contraintes des entraînements, des déplacements.
- Assurent la présence de leur enfant aux stages annoncés en début de saison lorsque les nageuses/nageurs font de la compétition.
- Respectent les décisions des entraîneurs, éducateurs et celles prise par le bureau.
- N'interviennent pas et ne participent pas aux entraînements.
- Encouragent leur enfant dans leur discipline.
- Encouragent le club lors des compétitions s'il leur est possible de se déplacer.

La progression de chaque nageuse/nageur est différente mais chacune peut progresser jusqu'à son niveau maximum et avant tout se faire plaisir dans le sport.

Très bonne année sportive !

Le club ne peut vivre sans bénévole...

Pour que vous ou votre enfant puissiez continuer à pratiquer votre sport favori, nous avons besoin de vous tous !

Quelques heures de votre temps au cours de l'année, ou durant les manifestations organisées par le club, nous apporteront un soutien indispensable.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la direction de la piscine d'Oullins nous demande, pour des raisons de sécurité évidentes, la présence d'un adulte à la porte d'entrée de la piscine, durant nos créneaux horaires. Il est donc impératif de participer activement à cet engagement, sous réserve d'une suspension de nos créneaux par la direction de la piscine.

Il s'agit d'assurer une présence à l'entrée, de sorte qu'aucune personne étrangère au club ne puisse rentrer et descendre dans les vestiaires, ou encore de pouvoir prévenir rapidement si quelqu'un se blesse dans les escaliers ou dans les vestiaires. Si chaque parent s'inscrit une fois dans l'année, les créneaux seront vite remplis !